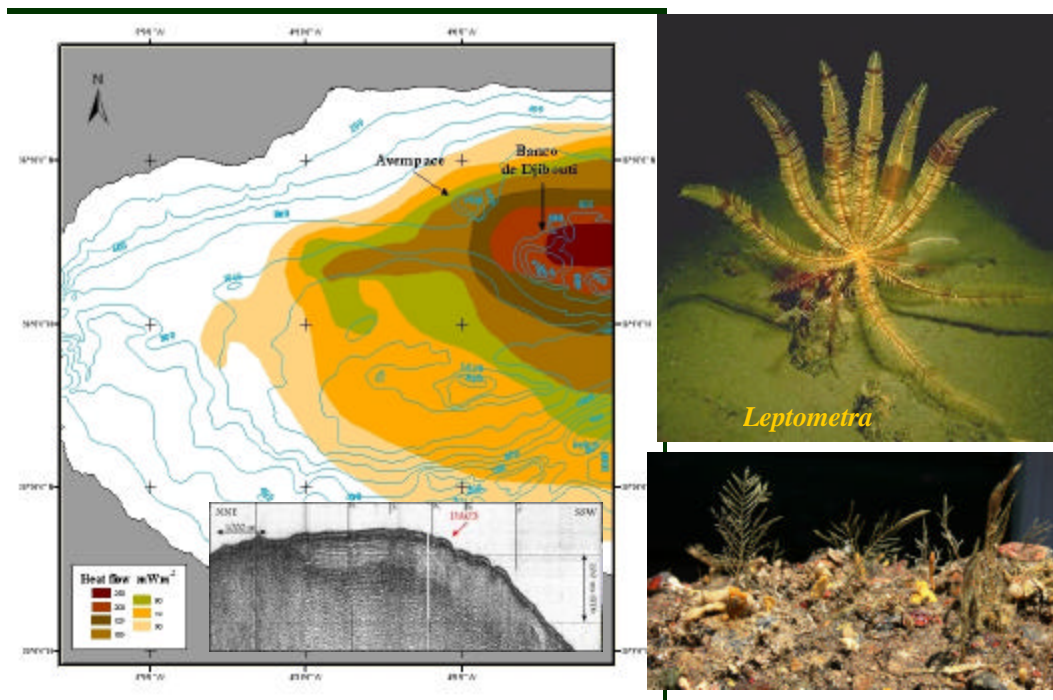


## Rapport de l'Atelier Identification et la planification d'un réseau représentatif d'Aires Marines Protégées en Mer d'Alboran

Centre Civique du Conseil Régional de Malaga, 6 et 7 Juillet 2009  
Synthèse et Conclusions





## Participants

### ESPAGNE

Jaime Rodríguez, Universidad de Málaga  
Carmen Salas, Universidad de Málaga  
Enrique Garcia Raso, Universidad de Málaga  
Jose Templado, CSIC, Madrid  
Fernando Ortega, Consejería de Medio Ambiente, Junta de Andalucía  
Eduardo Fernández, Consejería de Medio Ambiente, Junta de Andalucía  
Maria Soledad Vivas, Egmasa, Consejería de Medio Ambiente, Sevilla  
Javier Cobos Aguirre, Dir. Gral de Sostenibilidad en la Red de Espacios Protegidos.  
Consejería de Medio Ambiente, Junta de Andalucía.  
Carmen Sánchez Ferrez, Consultoría Ambiental. Asistente técnica a la Consejería de Medio Ambiente sobre planificación y sostenibilidad ambiental y el Programa Life  
Renaud de Stephanis, Circe, Conservación, información y estudio de cetáceos  
Victor Díaz del Río, Instituto Español de Oceanografía, Centro Oceanográfico de Málaga  
Teresa García, Instituto Español de Oceanografía (IEO), Centro Oceanográfico de Málaga  
Maria del Mar Pérez de la Lastra, Empresa Publica Desarrollo Agrario y Pesquero,  
Consejería de Agricultura y Pesca  
Pablo Ávila Zaragoza, Empresa Publica Desarrollo Agrario y Pesquero, Consejería de Agricultura y Pesca

### MAROC

Larbi Sbai, Secrétariat General du Département des Pêches, Maroc  
Driss Nachite, Université Abdelmalek Essaadi de Tetouan, Maroc  
Mohamed Ménioui, Institut Scientifique, Rabat, Maroc

### CAR/ASP Tunis

Daniel Cebrian, Expert scientifique

### UICN Malaga

Maria del Mar Otero  
Ignacio Fernández  
Andrés Alcántara  
Alain Jeudy de Grissac

**Note:** Les experts de l'Algérie qui ont été invités n'ont pas pu assister à l'atelier.

## Objectifs de l'Atelier

La planification et la gestion effective et complète des Aires marines Protégées (AMP) en Mer d'Alboran requièrent, entre autres, de réaliser une identification correcte des sites et des espèces prioritaires. Le projet Med-RAS (identification des aires et des espèces prioritaires pour la conservation en Méditerranée) développée par l'UICN et démarrée à la fin de l'année 2008 a pour objectif d'identifier les habitats et les espèces prioritaires pour une protection et une gestion adéquate. Le projet cherche à définir les critères scientifiques pour identifier et sélectionner les aires écologiquement et biologiquement importantes à protéger et pour gérer le réseau d'AMP ainsi créé de manière holistique et cohérente en Mer Méditerranée.

Les principes retenus pour identifier les aires et les espèces représentatives seront identifiées pour au moins trois écorégions de la Méditerranée et la méthodologie sera testée en différents



sites de ces écorégions. Le projet servira de pilote pour une analyse future qui couvrira l'ensemble de la Méditerranée.

Les objectifs spécifiques de ce projet comprennent les éléments suivants:

1. Développer une méthodologie d'analyse standardisée qui prend en considération les plus récentes avancées scientifiques de planification spatiale, d'écologie marine, de télédétection et de modélisation des espèces et des habitats. Cette méthodologie comprendra des définitions communes, des principes opératoires et des critères pour la collection, la classification et l'analyse des données concernant la mer Méditerranée.
2. Collecter, analyser et classer les données concernant des sites pilotes sélectionnés dans différentes écorégions de Méditerranée (Ouest, Nord-ouest, Est, Sud). Identifier la distribution spatiale et l'état des principales menaces pour les habitats, y compris les activités humaines et plus particulièrement la surpêche, le trafic maritime, la pollution terrestre et marine et les espèces introduites potentiellement invasives.
3. Elaborer des cartes des zones sensibles qui doivent être prioritaires et qui ne sont pas comprises dans le système actuel des AMP.

Cette méthodologie, les rapports et les cartes produites seront mises à la disposition des administrations responsables des activités de conservation au niveau national et régional.

Le projet MedRas est financé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale et de Développement (AECID), la Fondation MAVA et la Fondation Total.

L'objectif de ce premier atelier fait partie de ce processus afin de développer une méthodologie commune pour l'identification d'un réseau cohérent d'Aires Marines Protégées de Méditerranée ainsi que pour promouvoir le développement de programmes communs pour la gestion et la protection de la région. Concrètement, le projet pilote de Med-RAS dans la Mer d'Alboran devrait être un point de référence pour l'élaboration d'un réseau d'AMP dans cette région car l'identification des éléments les plus représentatifs permettra d'illustrer le développement des critères pour définir les sites à préserver. Le projet Med-RAS est coordonné avec les activités du Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP) et avec l'Initiative Alboran de l'UICN.

Le CAR/ASP est l'organisme de coordination des activités au niveau régional concernant les aires protégées et la conservation de la biodiversité. L'initiative Alboran a pour objectif la création des conditions favorables et des bases nécessaires pour une future gestion partagée de la Mer d'Alboran entre les pays riverains (Espagne, Maroc et Algérie) afin d'assurer la conservation de la biodiversité et une utilisation durable de ses ressources naturelles.

L'atelier a vu la participation de scientifiques et de représentants des administrations et agences gouvernementales concernées par les aires marines protégées. Les objectifs spécifiques de l'atelier étaient les suivants :

- Identification des sites prioritaires et propositions pour l'établissement d'un réseau en Mer d'Alboran: critères à utiliser, outils, indicateurs biologiques, physiques, chimiques et socio-économiques
- Révision de l'information scientifique disponible pour définir un réseau cohérent et représentatif d'aires marines protégées et de son utilité pour décrire les aires et les espèces écologiquement importantes .
- Intégration de l'information biologique et des interactions avec les activités humaines et leurs impacts pour atteindre les objectifs de conservation. Révision des critères existants (OSPAR, C DB, ...)



## Rappels

Dans un premier temps, l'atelier considèrera et évaluera l'adaptation pour le site pilote de la mer d'Alboran et pour l'ensemble de la Méditerranée des critères définis par différents organismes internationaux pour l'identification des aires marines qui devraient recevoir un statut de conservation.

Les experts ont considéré les critères définis en Mai 2008 dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique (CBD) pour l'identification des aires d'importance écologique et biologique en milieu marin. Ces critères sont les suivants :

- Unicité et rareté
- Importante particulière pour le cycle de vie des espèces
- Importance pour des espèces ou des habitats menacés, vulnérables ou dégradés
- Vulnérabilité, fragilité, sensibilité et/ou restauration naturelle lente
- Productivité biologique
- Diversité biologique
- Etat naturel

Toujours dans le cadre de la CDB, les critères écologiques pour l'identification d'un réseau d'AMP sont :

- Représentativité
- Réplication des caractéristiques écologiques
- Connectivité
- Aires significatives du point de vue de l'écologie et de la biodiversité
- Adéquation et viabilité des aires sélectionnées

D'autres critères pourraient être considéré comme significatifs pour l'identification et l'évaluation d'un réseau d'AMP sont les critères utilisés par Plan d'Action pour la Méditerranée ou ceux élaborés par la Convention OSPAR pour la sélection des aires marines à protéger.

Les experts ont ensuite considérés les critères développés par le Plan d'action pour la Méditerranée (PAM-PNUE) dans le cadre des activités du CAR/ASP pour l'identification des aires écologiquement et biologiquement significatives et à protéger (EBSAS en anglais) de haute mer et en mer profonde de Méditerranée. Ces critères sont en partie basés sur ceux de la CDB (PNUE, 2009).

Ensuite, les experts ont examinés les critères utilisés par la Convention OSPAR pour la région du Nord-Est Atlantique afin d'établir un réseau cohérent d'AMP qui sont comme suit :

- Espèces et habitats menacés ou en déclin
- Espèces et habitats importants
- Importante écologique
- Diversité biologique naturelle significative
- Représentativité
- Sensibilité
- Etat naturel

S'y ajoutent des considérations pratiques :

- Potentialités de restauration
- Réplication
- Niveau d'acceptation sociale
- Potentialité pour la mise en œuvre des mesures de gestion
- Menace potentielle pour la zone en raison des activités humaines
- Valeur scientifique

Pour OSPAR Les critères écologiques pour l'identification d'un réseau d'AMP sont :

- o Représentativité
- o Connectivité
- o Adéquation



- Réplication

A partir de ces éléments de base, des études de cas ont été présentées sur des réseaux existants, possibles ou des initiatives ayant un intérêt dans le cadre de ce projet.

### **1. Représentativité à l'échelle régionale du réseau d'AMP de l'Andalousie**

Cette étude a été présentée par Jaime Rodríguez, Professeur à l'Université de Malaga. Il a proposé un réseau d'AMP pour la rive nord de la Mer d'Alboran basé sur sa représentativité au niveau régional et l'utilisation d'une analyse écosystémique pour l'identification des sites. A partir des caractéristiques physiques de la région, on peut identifier des frontières ou des régions écologiques qui facilitent l'identification des lacunes dans la représentativité du système existant de protection et en particulier l'absence de l'environnement pélagique (zone d'affleurement des eaux atlantiques ou la distribution écologique des espèces d'origine Méditerranéenne, Atlantique ou des mélangées.)

### **2. Réseau des zones adaptées au développement de l'aquaculture sur le littoral andalou.**

Un exemple pratique de planification du milieu marin pour sélectionner les sites potentiels pour l'aquaculture a été développé par l'Entreprise Publique pour le Développement de l'Agriculture et de la Pêche de la Junta de Andalucía. La présentation des résultats, effectuée par Pablo Avila et Maria del Mar Perez de la Rastra met en évidence l'importance de la collecte des données sur les usages actuels du milieu marin et de l'utilisation d'un système d'Information Géographique pour le rendu et la mise à disposition des preneurs de décision.

### **3. Le Réseau Natura 2000 concernant le milieu marin d'Andalousie**

Ce réseau a été présenté par Javier Cobos. Les principaux sites (lieux d'importance communautaire – LIC) retenus ont été présentés ainsi que les raisons pour leur sélection. Ce sont :

- Cabo de Gata- Níjar
- Les fonds marins de Punta Entinas- Sabinar
- Les fonds marins de Levante Almeriense
- Récifs de Roquetas de Mar
- Ilot de San Andrés
- Les fonds marins de Tesorillos- Salobreña
- Les falaises (tombants) et fonds marins de Calahonda - Castell de Ferro
- Les falaises (tombants) de Maro – Cerro Gordo

D'autres sites font l'objet de propositions pour inclusion dans Natura 2000 :

- De nouveaux LIC pour les mammifères marins
- Une proposition d'Océana: les fonds de Las Bóvedas et l'île d'Alboran
- Une proposition de Site d'Importance pour les oiseaux (Important Bird Area - IBA). Un rapport comportant la méthodologie pour l'identification des sites a été préparé et une liste préliminaire des sites en Mer d'Alboran proposée, dont les suivants : l'île d'Alboran, le Déroit de Gibraltar, la zone Guadalhorce-Nerja et la lagune d'Almeria.

### **4. Le réseau des aires marines et côtières protégées du Maroc**

Ce réseau a été présenté par les représentants de ce pays, comprenant en particulier le Parc national d'Al Hoceima, de nombreux sites d'intérêt écologique et biologique (SIBE) en zone littorale et des zones humides inscrites sur les listes de la Convention de Ramsar. Les discussions ont identifié des sites d'importance dans la région et son découpage en sub-régions du cap des Trois Fourches montré.

### **5. Structures géomorphologiques représentatives de la Mer d'Alboran**

Victor Diaz del Rio de l'Institut Océanographique d'Espagne (Centre Océanographique de Malaga) a présenté les propositions suivantes :

- Monts sous-marins de Djibouti
- Dorsale d'Alboran: cônes volcaniques et pitons d'Alborani, Piedra Escuela et Castor
- Placer de las Bóvedas: tête de canyon de Las Bóvedas.





- Canyons sous-marins d'Algéciras, La Línea, Guadiaro, Fuengirola, Adra, Motril et Almería.
- Détroit de Gibraltar : système de Pozas et de Crestas d'Hispalis et les petits monts carbonatés de Tarifa.
- Banc de Chella
- Banc de Sabinar
- Canyon sous-marin de Ceuta (partie espagnole et marocaine).

#### 6. Eléments important de la faune benthique

José Templado a présenté les éléments importants de la faune benthique à considérer dans le cadre de la mise en place d'un réseau d'AMP. Il convient de prendre en compte les espèces responsables de bio-constructions, les espèces avec des larves planctoniques ou avec une capacité de dispersion limitée, les espèces endémiques, les espèces menacées et les sites à haute diversité biologique.

#### 7. Les cétacés et les interactions avec la pêche, le trafic maritime et la pollution

Renaud de Stephanis a présenté les aspects à considérer pour la définition et l'identification des zones de conservation des cétacés, en prenant en compte les risques tels que le trafic maritime, la pollution et les câbles sous marins.

#### 8. Options de financement dans le cadre de programme internationaux

Une présentation a été faite par Fernando Ortega sur la proposition de programme pouvant être financé dans le cadre du programme INTERREG de l'Union Européenne. Ce programme concerne des activités transfrontières et la Junta de Andalucía souhaite faire une proposition concernant la Mer d'Alboran en partenariat avec le Maroc. D'autres options ont été brièvement exposées.

En outre, lors des discussions, d'autres sites ont été considérés comme important en raison de leurs caractéristiques particulières et en particulier : le Canyon del Guadiaro, les îles Habibas et Chafarinas, le Rocher de l'Almirante, la plateforme et le talus faisant face à Almería-Oran ainsi que l'extension vers l'est du parc national d'Al Hoceima (secteur marin seulement).

### Critères à Considérer

Durant l'atelier, les participants ont longuement discutés plus spécifiquement certains critères qui devraient servir de base à la sélection des sites, en prenant en compte les critères discutés auparavant. Ces différents critères sont présentés succinctement ci-après.

Critères	Commentaires
Géologie et géomorphologie	Prise en compte des particularités de la région, notamment les plateaux, les monts, les canyons ou les têtes de canyons, les différentes formations géologiques (calcaires, volcaniques ou métamorphiques) ou sédimentaires
Océanographie, hydrologie	Prise en compte en particulier des courants, des cellules de circulation, des fronts ou des affleurements ou remontées d'eaux profondes ou des zones de mélange ainsi que des zones à forte productivité
Représentativité écosystémique	Tous les écosystèmes présents dans la mer d'Alboran devraient être pris en compte dans le réseau
Unicité	Tous les éléments uniques dans la région devraient être inclus dans le réseau
Duplication ou réplique	Les éléments représentatifs devraient lorsque possible être considérés au moins deux fois dans le réseau, et de préférence sur la face nord et la face sud de la région.



Connectivité	Lorsque nécessaire en fonction du cycle des espèces et de leurs différents stades biologiques, prendre en compte les sites nécessaires pour assurer leur survie
Faune marine	Benthique ou pélagique, en incluant en particulier les espèces représentatives, endémiques, originaires de l'Atlantique ou de la Méditerranée, menacées ou migratrices.
Flore marine	Prise en compte des espèces représentatives ou menacées de la Mer d'Alboran, et en particulier les prairies de Posidonies ou les forêts de laminaires .XX
Acceptation sociale	Les partenaires, les personnes pouvant être concernées par la déclaration de protection sont impliquées dans le processus et acceptent les conditions et la réglementation imposées
Acceptation économique	La déclaration de protection ne va pas à l'encontre ou est réalisée en coordination avec les activités de développement essentielles pour le pays ou la région concernée
Faisabilité	Volonté des autorités responsable et réalité de la déclaration de protection ou de conservation (législation, administration)
Durabilité	Possibilité de financement permanent et capacité de gestion
Impacts et risques	Les pressions et impacts potentiels des activités humaines (en particulier la pêche, l'aquaculture, le trafic maritime, les câbles et pipelines, les sources de pollution ou les activités touristiques) ne représentent pas une menace immédiate ou directe pour les sites ou peuvent être minimisées par la prise de mesures acceptables dans le cadre d'un développement durable

En outre, lors des discussions, les participants ont recommandé que, dans le cours du processus, les critères considérés par les autres programmes en cours ou les systèmes de protection existants soient pris en compte ou considérés pour assurer une considération du maximum de critères et notamment : IBA, LIC, ASPIM, Sea sensitive areas, Sites du patrimoine mondial, Réserves de la biosphère, sites Ramsar.

En conclusion, il a été proposé de considérer le développement du réseau existant des aires marines protégées sur la base de quatre approches considérées simultanément :

- Considération d'un réseau de base prenant en compte la représentativité des aspects océanographiques pour l'ensemble de la mer d'Alboran et pour les sous -zones de mer ouverte, de zone d'affleurement (Aire contiguë à la plateforme et au talus de la zone Almeria-Oran), et des eaux côtières.
- Considération des éléments géomorphologiques et géologiques caractéristiques dans les 3 sous -bassins (occidental, méridional ou des Almohades et oriental) de la mer d'Alboran.
- Considération d'un réseau sur la base des éléments caractéristiques de la biodiversité.
- Considération d'un réseau prenant en compte (en les évitant au maximum) les zones soumises aux impacts des activités humaines.

## Les Prochaines Etapes

Cette première réunion a permis de commencer à rassembler un certain nombre d'informations existante sur la région d'Alboran pour l'identification de sites essentiels ou recommandés pour la mise en place d'un réseau écologiquement représentatif des habitats et du fonctionnement des écosystèmes de ce bassin prenant aussi en compte les aspects sociaux et économiques de la région.

Pour présenter cette information afin de supporter la création du réseau, les participants à l'atelier se sont engagés à préparer ou à participer à des groupes de travail pour la préparation



de documents de synthèse, chacun dans sa spécialité, sur les différentes thématiques retenues comme importantes. En particulier, il convient de prendre en compte les caractéristiques et éléments uniques de la Mer d'Alboran, de préparer les cartes présentant ces informations et d'identifier les autres experts nécessaires pour réaliser ces documents. Il a été décidé conjointement de produire ces documents de synthèse pour la mi-octobre, dans l'objectif de présenter ces premiers éléments lors de la Réunion des Parties à la Convention de Barcelona qui se tiendra à Marrakech (Maroc) début Novembre 2009.

Les thèmes et groupes de travail définis sont les suivants :

- Géomorphologie (IEO Centre Océanographique de Málaga, Université Abdelmalek Essaadi de Tetouan)
- Hydrologie (Université de Malaga)
- Faune benthique (CSIC et Université de Malaga)
- Flore (à définir)
- Cétacés (Circe et Alnitak)
- Trafic Maritime (Proposition : Ana Tejedor)
- Aires de protection existantes (Junta de Andalucía, Espacios Protegidos)
- Espèces Menacées (Junta de Andalucía, Egmasa et Groupe Listes Rouges de l'UICN)
- Pêche (IEO Centre Océanographique de Málaga)
- Législation (Département des Pêches du Maroc)
- Aquaculture (Empresa Publica Desarrollo Agrario y Pesquero, Consejería de Agricultura y Pesca)
- Oiseaux Rapport du Projet Life. 2009 (SEO Birdlife)

Ce travail devrait aussi prendre en compte la partie de la côte d'Algérie qui fait partie de la Mer d'Alboran et pour se faire, il est prévu d'organiser un atelier en Algérie en septembre-octobre 2009.

## Remerciements

Cet atelier a pu être réalisé grâce aux contributions des participants venant des organisations suivantes :

- Universidad de Málaga,
- Museo Nacional de CSIC,
- Instituto Español de Oceanografía, Centre Océanographique de Málaga,
- Consejería de Medio Ambiente de la Junta de Andalucía,
- Empresa Publica Desarrollo Agrario y Pesquero en representación de la Consejería de Agricultura y Pesca,
- Junta de Andalucía,
- Circe
- CAR/ASP de Tunis (PAM-PNUE),
- Département des Pêches du Maroc,
- Université Abdelmalek Essaadi de Tétouan, Maroc
- Institut Scientifique de Rabat, Maroc,
- UICN-Med de Malaga, Espagne .

Des remerciements particuliers sont adressés à la Diputación de Malaga et en particulier à son Centre Civique qui a facilité la logistique nécessaire à l'organisation de cet atelier ainsi qu'à l'équipe qui a réalisé la traduction simultanée : *Interpretación, Traducción y Comunicación S.L.*, et à celle qui a mis en place les cabines pour les traducteurs.





Le financement de l'atelier a été apporté par les organisations suivantes: Diputación de Malaga, les Fondations MAVA et Total, l'AECID, l'Union Européenne à travers le RAC/SPA et l'UICN-Med.

## Annexe I. Agenda de l'atelier

Jour 1	Lundi 6 Juillet
11:00	<b>Ouverture de l'Atelier</b> Bienvenue et agenda de l'atelier Présentation de chaque participant Introduction sur les Aires Marines Protégées de la Mer d'Alboran
11:30-1:00	<b>Session 1 : Description du réseau actuel et des développements futurs des aires marines protégées de la Mer d'Alboran</b> Cette session consistera en 4 présentations de 30 minutes maximum sur les aires marines protégées et sur un exemple de planification spatiale en milieu marin pour la Mer d'Alboran. 1. Vers un réseau de base des aires marine protégées en mer d'Alboran : une approche basée sur la représentativité et la gestion des écosystèmes et des espèces 2. Etat actuel et prévisions pour les Aires Marines Protégées au Maroc 3. Exemple de planification spatiale marine pour le développement de l'aquaculture sur le littoral d'Andalousie 4. Programme transfrontières de l'Union Européenne: Mer de Alboran
1:00 – 1:30	<b>Débat : Discussion préliminaire sur la définition et l'évaluation du réseau d'AMPs</b> Challenges, conditionnalités et facteurs limitants
1:30-3:00	<b>Déjeuner</b>
3:00-3:30	<b>Session 2 : Critères à considérer pour établir un réseau d'AMPs dans la Mer d'Alboran</b> Présentation des critères existants pour l'identification des aires marines potentielles pour une protection et système de classification.
3:30-6:00	<b>Débat</b> Discussion sur les critères pour identifier les sites et les espèces prioritaires pour la conservation en Mer d'Alboran.
Jour 2	Mardi 7 Juillet
9:00 – 11:00	<b>Session 3</b> <b>Critères spécifiques</b> Cette session consistera en une discussion ouverte sur les éléments représentatifs, les écosystèmes, les habitats ou les espèces qui sont représentatifs et/ou vulnérables de la région et en particulier : <ul style="list-style-type: none"><li>○ Le milieu benthique</li><li>○ Le milieu pélagique</li><li>○ Les eaux intérieures: baies, zones humides côtières, estuaires et embouchures de fleuves</li><li>○ La mer ouverte: la mer territoriale et les eaux de transition</li></ul>
11:00 – 11:30	<b>Pause café</b>
12:00 – 1:30	<b>Session 4</b> <b>Les outils pour l'identification</b> Discussion sur les outils qualitatifs et quantitatifs pour la prise en compte et la valorisation des espèces et des habitats écologiquement importants .



<b>1:30-3:00</b>	<b>Déjeuner</b>
<b>3:00-4:00</b>	<b>Session 5</b> <b>Principaux éléments liés aux activités humaines dans la région d'Alboran</b> Représentation des impacts sur la région: outils d'évaluation
<b>4:00-5:00</b>	<b>Session 6</b> <b>Considérations additionnelles :</b> Identification des informations existantes et nécessaires et des lacunes dans les connaissances (Cartes, banques de données et autres outils nécessaire pour le développement du réseau représentatif d'AMP) Identification des experts nécessaires pour compléter l'approche régionale Documents de synthèse à préparer sur des thèmes particuliers
<b>5:00</b>	<b>Conclusions et clôture de l'Atelier</b> Récapitulation et analyse des résultats de l'atelier Prochain atelier



## Annexe II. Liste des participants

Nom	Institutions	Email
Jaime Rodriguez Carmen Salas Enrique Garcia Raso	Universidad de Malaga Departamento de Biología Animal	jaime@uma.es casanova@uma.es garciaraso@uma.es
Jose Templado	CSIC, Madrid	templado@mncn.csic.es
Jefe Servicio, Fernando Ortega  Eduardo Fernández María Soledad Vivas	Consejería de Medio Ambiente, Junta de Andalucía. Conservación de Especies Medio Marino. Sevilla	eduardo.fernandez.tabales@juntadeAndalucía.es
Javier Cobos Aguirre	Consejería de Medio Ambiente, Junta de Andalucía. Dir. Gral de Sostenibilidad en la Red de Espacios Protegidos. Sevilla	jfrancisco.cobos@juntadeAndalucía.es
Carmen Sánchez Ferrez	Consultoría Ambiental. Asistente técnica a la Consejería de Medio Ambiente sobre planificación y sostenibilidad ambiental y el Programa Life	typmacarmen@gmail.com
Renaud de Stephanis	CIRCE, Conservación, información y estudio de cetáceos	renaud@stephanis.org
Victor Díaz del Río Teresa García	Instituto Español de Oceanografía Centro Oceanográfico de Málaga	diazdelrio@ma.ieo.es teresa.garcia@ma.ieo.es
María del Mar Pérez Pablo Ávila Zaragoza	Empresa Publica Desarrollo Agrario y Pesquero Consejería de Agricultura y Pesca.	pavila@dap.es
Mr. Daniel Cebrian	CAR/ASP Túnez	daniel.cebrian@rac-spa.org
Larbi Sbai	Secretario General del Departamento de Pesquerías de Marruecos	sbai@mpm.gov.ma lerbisbai@yahoo.fr
Driss Nachite	Université Abdelmalek Essaadi de Tetouan, Marruecos	nachited@yahoo.fr nachite@menara.ma



Mohamed Ménioui	Institut Scientifique BP 703, Rabat, Marruecos	mohamed.menioui@gmail.com
Maria del Mar Otero	UICN	mariadelmar.otero@iucn.org
Alain Jeudi de Grissac	UICN	alain.jeudi@iucn.org
Andres Alcantara	UICN	andres.alcantara@iucn.org
Ignacio Fernandez	UICN	alboran@iucn.org